

echo

N°729

Revue trimestrielle
décembre 2018



SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL



<https://www.facebook.com/nspvsnpsngps/>



https://twitter.com/nspv_snps/



<https://www.instagram.com/nspvsnpsngps/>

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de la parution de cet Echo, Saint-Nicolas aura rejoint l'Espagne depuis quelques semaines déjà et 2019 sera à notre porte. En tant que président du SNPS, j'ai l'honneur de vous souhaiter à tous, et à ceux qui vous sont chers, une excellente fin d'année en bonne santé.

2018 restera marquée comme une année pleine d'action et d'activité. Notre machine interne fonctionne de mieux en mieux et les objectifs de notre association sont de plus en plus traduits en points d'action concrets.

Le concept est complexe dans sa simplicité. À mon entrée en fonction, j'ai dit que je parlais toujours du concept COP, ce qui signifie Communiquer de manière Ouverte les uns avec les autres, ainsi qu'avec les adhérents, et veiller à ce que tout le monde se sente bien dans notre association grâce à une Participation active. Nos différents groupes internes sur la formation, le CALog, les agents, notre bureau politique, le fonctionnement de nos permanents internes et l'engagement particulier de nos conseils et départements provinciaux contribuent à nous rendre forts vis-à-vis de l'extérieur et à nous permettre de parler sans crainte et en toute connaissance de cause.

Nous pouvons en outre compter sur un groupe actif de pensionnés, et le musical 40-45 organisé à l'initiative d'un groupe de motivés fera de notre association plus qu'un syndicat. C'est un refuge pour les amis et les collègues dans le besoin, un port d'attache où partager de la joie.

Mais tout ceci est étayé par la tenue responsable de la gestion quotidienne et l'implication particulièrement solide du Conseil d'administration, alimentées par le courage moral de prendre des décisions. La décision de créer la fonction de DAFAD (directeur administratif et financier) permet l'établissement d'une bonne culture d'entreprise interne, tout en se concentrant sur la prestation de services, la pertinence et le soutien de nos collaborateurs fantastiques. On peut dire que l'ASBL SNPS est une organisation professionnelle avec une

culture d'entreprise ouverte et une vaste conscience de son rôle social.

Et on peut dire que nous avons un rôle social. Nous n'avions encore jamais su les adhérents aussi inquiets. Nous n'avions encore jamais dû ressentir autant de stress dans nos rangs.

Où la police veut-elle aller, quelle évolution peut-on observer et quelles en sont les conséquences ? Puis-je tout quitter de façon saine et comment cela se passe-t-il dans ce cas ? Si, demain, je tombe gravement malade, l'organisation policière va-t-elle m'aider ? Comment pouvons-nous réussir à convaincre la prochaine génération d'opter pour un emploi à la police ? Il y a beaucoup de questions, mais peu de réponses vraiment concluantes.

C'est pourquoi nous avons placé dans cette édition un résumé de ce qui se vit vraiment sur le terrain. Vous pouvez retirer ce fascicule de l'Echo et toujours le garder sous la main. On nous demande souvent : « et pourquoi nos policiers sont-ils en colère ? » Nous avons trouvé qu'il était temps pour un florilège des principaux thèmes. Les mêmes textes seront disponibles sous forme de dépliant afin de pouvoir être distribués.

L'honnêteté m'oblige à adresser un remerciement particulier à messieurs Alessio Bait et Patrick Verjans pour l'idée et leur engagement.

Comme toute bonne édition qui se respecte doit aussi contenir un texte sur lequel s'attarder, nous avons choisi une interview du nouveau bourgmestre Jean-Marie Dedecker, qui est, outre politicien, un excellent coach de judo et un sportif. Un homme de caractère qui ne mâche pas ses mots. Et ici non plus lorsque nous lui avons demandé sa vision de la police.

Vous aurez aussi compris sur la base de notre communication qu'il est actuellement difficile de négocier avec nos autorités. Non parce que les dossiers sont impossibles, mais surtout parce que nous ne sommes

**HET NSPV WENST U
LE SNPS VOUS SOUHAITE
DIE NGPS WÜNSCHT IHNEN**



www.nspv.be - www.snps.be - www.ngps.be



**FIJNE FEESTDAGEN !
DE JOYEUSES FÊTES !
FROHE FESTTAGE !**

2019

qu'à quelques encablures des élections et que le gouvernement souhaite encore terminer son programme. Il en résulte souvent un déballage incessant de reproches de toutes sortes. Les dossiers sont plutôt débattus dans les médias qu'autour d'une table. Nous y sommes assurément aussi pour quelque chose. Seulement, le SNPS travaille à la poursuite d'un autre objectif. Nous n'avons pas d'agenda politique, nous ne devons pas nous axer sur les stratégies politiques des grandes organisations coupoles, nous ne sommes pas tenus de rendre des comptes aux grands bonzes qui respectent la police, mais qui ne la considèrent que comme l'un des rouages d'une grande machine.

Ceci distingue le SNPS du reste. Nous sommes inquiets pour nos membres, qui sont tous des collaborateurs de la police. Cela simplifie fortement les débats, tout en les complexifiant aussi énormément. En effet, bon nombre de décisions fondamentales qui ne sont pas de notre ressort sont prises aujourd'hui. J'en cite deux qui nous concernent tous. Le débat relatif aux fondements des métiers en pénurie et l'accord de principe au sein du gouvernement concernant la suppression des jours de maladie. Deux dossiers qui dépassent de loin la police à tous égards, mais qui ont un impact direct sur nous. Ces dossiers commencent à mener leur propre vie et causent pas mal d'inquiétude. Et vu que dans les médias, on parle avec de brefs slogans, tout est un peu mis dans le même sac et plus personne ne s'y retrouve. Mais ce n'est pas une situation saine.

C'est pourquoi nous nous défendons comme un diable dans l'eau bénite. Nous entreprenons des actions, nous nouons des contacts avec chaque partenaire social/économique ou politique disposé à écouter nos plaintes. Le SNPS a également organisé plusieurs moments d'information à différents endroits, car l'information semble être la clé. Et c'est là-dessus que nous misons. Il ne suffit plus de défendre les dossiers comme il se doit à une table de négociation, nos membres ont droit à la bonne communication au bon moment. Nous en ferons encore un cheval de bataille en 2019. L'année 2019 ramènera, je l'espère, un peu de calme dans nos esprits. Comme toujours, je fais appel à votre solidarité et à votre soutien afin que nous puissions tous les jours œuvrer pour défendre vos intérêts.

Nous vous souhaitons à vous et à votre famille d'ores et déjà une heureuse année 2019.

Ensemble, nous sommes forts.

Carlo Médo
Président national

Vu l'Art. 29 de la loi du 24 Mars 1999, le montant de la cotisation syndicale pour les membres actifs doit être adapté à partir du 1/1/2018 comme suit :

- € 159,00 (paiement annuel)
- € 13,25 (paiement mensuel)

	Annuel	Mensuel
Actif	€159	€13,25
Pensionné	€74	€6,17
Veuf/Veuve du membre	€50	€4,20
Cotipack (paquet d'assurances)	€75	
Cotiver (1 assurance)	€36	
Cotiver2 (2 assurances)	€75	
Sympathisant (Abo. Echo)	€77	

ECHO SYNDICAL Générique

"ECHO" est le trimestriel du Syndicat National du personnel de Police et de Sécurité.

Les non-membres peuvent souscrire un abonnement annuel en versant € 77 au numéro de compte BE06 3101 1451 1822 du SNPS.

Les données personnelles sont traitées conformément aux dispositions de la loi de la vie privée (Loi 08/12/1992).

- Editeur responsable:
Carlo Médo
- Mise en page:
Joeri Franck

Contacts provinciaux

- **Brabant Wallon**
Olivier Laurent - 0476 28 22 16
- **Hainaut**
David Ruiz-Lozano -
0476 42 19 77
- **Liège**
Bruno Bonjean - 0497 05 85 63
- **Luxembourg**
Dominique Remy - 0498 93 43 02
- **Namur**
Lefèvre Christophe -
0474 57 84 67
- **Bruxelles-Capitale**
Mario Thys - 0485 55 58 80

Contacts pensionné(e)s

- **National**
Dany Cavet - 0495 21 49 45
- **Namur**
JD Corbisier - 0477 24 32 38
- **Liège**
Gérard Titeux - 0498 54 86 24
- **Brabant-Wallon**
Michel Bechet - 0491 25 13 89
- **Luxembourg**
Daniel Liégeois - 0479 88 00 83
- **Hainaut**
Gérard Fanchon - 0471 89 03 73

Romboutsstraat 1/011
1932 Zaventem
T 02 644 65 00
F 02 644 67 93
snps@nspv.be - www.nspv.be





LA TRÊVE DES CONFISEURS DEVIENDRA-T-ELLE « LE POUVOIR AUX CASSEURS » ?

Les dernières semaines ont été particulièrement difficiles pour la démocratie.

Blocage à tous les étages, violences urbaines chaque semaine, ... la démocratie et l'État de droit sont en danger !

Parce qu'à Paris ou à Bruxelles, le monde politique semble totalement déconnecté du monde réel. Le monde des nantis nargue celui des petits, celui où la transition écologique n'a que faire de la petitesse des revenus, du désarroi des citoyens, de l'incompréhension face à des technologies dites 'vertes' auxquelles le commun des mortels n'a pas accès, faut de moyens. Face à cela des produits de première nécessité tels que les soins de santé auxquels il faut renoncer, parce que devenus impayables. Comment venir parler de transition écologique dans de telles conditions ?

Était-ce une raison pour casser, pour détruire, pour haïr ?

Non, certainement pas. Les citoyens ont crié leur colère, ils ont hurlé leur désarroi. Légitimement.

Les voyous et les casseurs en ont profité pour déverser dans les centres urbains toute leur haine, pour assouvir leur besoin de violence gratuite et pour 'casser du flic'.

Car, bien entendu, ce sont les policiers qui sont aux premières loges dans ces cas là. Ce sont eux qui doivent endosser toute la responsabilité des décisions prises par le politique et dont ils sont, eux aussi, victimes, en tant que citoyens. Oui, messieurs dames, les policiers payent leur mazout de chauffage comme vous, il payent le litre de diesel au même prix que vous et la TVA sur l'électricité est aussi la même pour eux ...

J'en appelle donc aux citoyens responsables, aux VRAIS Gilets Jaunes. Ne vous mêlez pas aux cagoules noires. Vous n'avez rien à voir avec ces voyous.

Interpellez les politiciens de vos régions, harcelez-les de questions, ne leur laissez aucun répit ! C'est leur job et ils sont payés pour.

Activez la démocratie, avec la presse au besoin. Car jeter des pavés sur les policiers ou casser le mobilier urbain n'a jamais rien résolu ! Bien au contraire.

Quant à vous Mesdames et Messieurs les politiciens, réveillez-vous ! Il est encore temps, mais pour combien de temps ...

Entre un Ministre de l'Intérieur sourd et aveugle aux légitimes attentes des policiers, un Ministre de la Justice méprisant et une Justice qui, comme ses palais, s'effondre, que nous reste-t-il ?

Le Premier Ministre ? Peut-être ... mais il me semble fort occupé avec sa belle-mère anversoise ces derniers temps ! Gesticulations électorales ? Déjà ??

Triste Belgique !

Thierry Belin
Secrétaire National

RESTEZ TOUJOURS ET À TOUT MOMENT AU COURANT DES DERNIÈRES ACTUALITÉS SYNDICALES



COMMUNICATION



@nspvsnpsngps



@nspvsnpsngps



@nspv_snps

On nous reproche parfois de ne jamais rien entendre de la part du SNPS. Cependant, nous avons envoyé en mai 2018 à chacune des adresses e-mail en notre possession à l'époque jusqu'à trois fois un e-mail avec un lien pour rester informé. Plus de la moitié des e-mails sont restés sans réponse. Ce n'est pas que nous ne comprenons pas car c'était une période chargée avec tout un tas d'e-mails similaires. Beaucoup de personnes, moi y compris, se sont débarrassées d'un grand nombre de spams. Des spams, ou plutôt de la publicité régulière car les spams illégaux ne cessent de rentrer.

En septembre, les choses se sont soudain pimentées sur le plan syndical. Nous avons envoyé des actions, des communications et toutes sortes d'autres messages d'une manière connue de nombreuses personnes. Il nous a cependant été reproché sur les réseaux sociaux et par e-mail de ne pas les avoir adressés à tout le monde. C'était aussi le cas car nous ne l'avons justement pas fait conformément au RGPD.

Recevez nos newsletters

Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous faisons tout pour communiquer légalement les nouvelles demandées à tout le monde et annonçons dès lors avec fierté que vous pouvez dès à présent déterminer ce que vous recevez et ce que vous ne recevez pas. Vous constaterez qu'il y a pas mal de choix et que ces choix vont probablement encore grandir. Il est également un fait que vous ne recevrez effectivement le mailing que dans le cadre d'un double opt-in, c.-à-d. seulement après avoir confirmé encore une fois dans votre boîte à messages que vous souhaitez rester informé. Et ce, afin d'éviter tout abus. Nous vous expliquons comment vous pouvez procéder. Surfez sur <https://snps.be/fr/newsletters> ou scannez ce code QR. Cochez une ou plusieurs des cases des lettres

d'information que vous souhaitez recevoir. Si vous êtes intéressé par plusieurs provinces, cela ne pose aucun problème. Vous pouvez les cocher sans souci, nous veillons à ce que vous ne receviez pas deux fois un message envoyé à l'échelon national. Indiquez vos nom, prénom et adresse e-mail, puis confirmez que vous n'êtes pas un robot.

Vous devez bien entendu marquer votre accord avec nos conditions d'utilisation et notre politique de confidentialité en cliquant sur la coche. Puis, cliquez encore sur le grand bouton bleu et vérifiez votre boîte à messages.

Vous venez de recevoir un e-mail avec un lien pour confirmer votre inscription. Si vous êtes déjà abonné à l'une de nos lettres d'information, nous recevrez un lien temporaire unique qui vous permettra de modifier vos abonnements.

Réseaux sociaux

Une lettre d'information n'est bien entendu pas le seul canal. Jetez régulièrement un œil à notre site web et suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux afin de toujours être informé des dernières actualités.

Nous ne communiquons que des éléments légaux et négociés, et aucune demi-vérité !

Les agents de police sont-ils des receveurs des contributions en uniforme ?

En cette journée particulière (l'interview a été réalisée le jour de la Fête du Roi), je commencerai par une question chargée de sens symbolique : comment le Roi Albert doit-il gérer la demande d'un test ADN pour prouver qu'il est le père ou non de Delphine Boël ?

Il est honteux que le Roi Albert n'ait toujours pas pris ses responsabilités et qu'il n'ait toujours pas reconnu cette fille. Je pense que c'est Philippe le Bon qui avait 28 enfants nés hors mariage et qui en était fier. Les temps ont apparemment changé. Je trouve que cela entache sa réputation, en tant que Roi et en tant que père.

Intégrité

Le journaliste Declan Hill, un expert en matière de trucage de matchs et de corruption dans le sport international, a affirmé à la suite du scandale du football que les autorités feraient bien de créer une cellule 'intégrité' pour s'attaquer au football belge et chercher à avoir un sport pur. Il vous considère comme la personne idéale pour ce faire. Comment vous y prendriez-vous ?

Premièrement, par une purge interne. Il est inadmissible que le patron de la Pro League soit impliqué dans toutes sortes d'affaires louches, puis qu'il soit condamné pour fraude et puisse s'en tirer avec une transaction pénale. Pour commencer, il faut nettoyer sa propre écurie. On ne peut pas nommer un braconnier chef d'un clavier. Et tout le monde n'a pas la conscience tranquille car le gros problème avec les agents, c'est que les managers et les présidents de clubs profitent aussi du carrousel de paiement. Il faut éliminer les agents.

Un agent ne pourra être à l'avenir qu'un conseiller pour le footballeur qui l'engage, et seul ce footballeur pourra le rémunérer pour ses services. Deuxièmement, je veillerais à ce que la femme de ménage d'Anderlecht p. ex. ne paie pas plus d'ONSS et d'impôts que les joueurs. Nous devons supprimer ces avantages car ils ne servent qu'à augmenter les traitements des joueurs et des agents. Quand on pense qu'Anderlecht verse un gros 40 millions d'euros de salaires à ses joueurs et plus de 20 millions d'euros aux agents, on est face à des situations douteuses. Malheureusement, peu importe au supporter que son idole soit un violeur ou que son club soit une machine à blanchiment, s'ils gagnent de toute façon. Il faut donc éradiquer ce phénomène à la base.

Le juge de police Stinckens a reçu l'approbation du Parlement en tant que nouveau président du Comité P. Dans un article paru dans De Morgen, vous avez un jour qualifié le Comité P de « machine à pots-de-vin légale ». Que voulez-vous dire par là ?

J'ai moi-même été membre de la commission d'accompagnement du Comité I et du Comité P. J'y ai ressenti deux contradictions : d'une part, la couverture d'une politique du sommet et, d'autre part, une chasse aux sorcières contre les personnes à la base. J'ai connu toute l'affaire Koekelberg, je l'ai d'ailleurs dénoncée, j'ai vu tout ce qui a été entrepris au niveau du Comité P pour protéger certaines personnes. Le patron de l'OCAD, Van Tigchelt, était le chef de cabinet de Patrick De Wael à

l'époque où il était ministre de l'Intérieur. C'est lui qui a organisé les nominations canapé pour Patrick De Wael. Puis, un beau jour, on voit cet homme refaire surface. D'abord comme juge de presse à Anvers, puis comme magistrat, et ensuite comme grand patron de l'OCAD. Ce n'est pas possible ? Lorsqu'il est question du sommet, le Comité P sert à protéger le sommet. Alors que le plus petit agent de police qui fait l'objet d'une plainte est presque condamné d'avance.

Madame Stinckens pourra-t-elle y changer quelque chose ?

On lui laisse en tout cas le bénéfice du doute. Je la connais en tant que femme alerte. C'est à elle de prouver qu'un nouveau vent peut souffler.

Certains policiers commettent pendant leur carrière une faute ou une bêtise, dont le chef de corps estime en premier lieu qu'il s'agit d'une transgression disciplinaire, par exemple parce que le membre du personnel compromet la dignité de la fonction.

Quel rôle croyez-vous qu'il vous sera attribué en tant que futur bourgmestre pour veiller à l'intégrité du corps ?

J'aime l'intégrité et je hais la corruption, mais je trouve que les gens peuvent avoir une seconde chance. Kris Daels est l'auteur d'Alfa 20', un bestseller qui relate huit années de travail sous couverture au péril de sa vie à la police. Il a entre autres aidé à mettre l'une des plus importantes bandes de narcotrafiquants sous les verrous. Puis, il a été suspendu et traité comme un paria parce qu'il avait dénoncé certains dysfonctionnements à la police. Il a même eu une dizaine de procès sur le dos. C'est honteux.

Je l'ai engagé comme collaborateur parlementaire et il est devenu juriste par autoformation. Il faut réhabiliter un tel homme.

On attend aussi énormément de la part des policiers. C'est une fonction très difficile, parce qu'il faut en premier lieu être politiquement correct devant son supérieur - personne ne veut par exemple être accusé de racisme

ou qualifié de tyran. Ils doivent quasiment effectuer leur travail avec les mains liées dans le dos. Sinon, j'ai souvent aussi du mal avec la chasse aux sorcières contre l'automobiliste car les policiers se comportent presque comme des receveurs des contributions en uniforme. Ils travaillent bien entendu toujours pour le compte de quelqu'un.

Travailler pour le compte de quelqu'un est très souvent une excuse. Il y a eu de grands nazis qui ont dit par la suite qu'ils travaillaient pour le compte de quelqu'un. Chaque échelon a ses responsabilités. Un agent a également une personnalité, une vocation sociale. Il a en outre une mission sociale et une conscience.

L'un des plus beaux exemples est celui de l'agent de quartier de Lombardsijde lorsque j'étais petit, le garde-champêtre. Nous ne pouvions pas rouler sur le trottoir, nous ne pouvions pas rouler sans éclairage. Il nous faisait alors copier des lignes. Je ne l'oublie pas car aujourd'hui, c'est un PV immédiat pour les parents. Un agent de quartier est aussi en partie pédagogue. Cela a malheureusement disparu.

Un agent de quartier est aussi en partie pédagogue. Cela a malheureusement disparu.



1952:	né à Nieuport
1981-2000:	coach fédéral de l'équipe belge de judo avec laquelle il a remporté 144 médailles aux Jeux Olympiques, ainsi qu'aux championnats du monde et d'Europe
1999-2006:	membre du Parlement flamand, sénateur et membre du conseil communal pour l'(Open) VLD
2004:	perd avec 40 % les élections de président de l'Open VLD de Bart Somers
2006:	publie Rechts voor de raap et fonde le réservoir de réflexion libéral de droite, l'asbl Cassandra
2006:	membre de la N-VA pendant six jours
2007:	crée la liste Dedecker (LDD), qui obtient cinq sièges à la Chambre et un siège au Sénat
2014:	la LDD disparaît des parlements
2018:	obtient une majorité absolue à Middelkerke et devient bourgmestre

Serait-ce encore réalisable à l'heure d'aujourd'hui ?

Dans un village, oui. Bien entendu, je cite un exemple extrême. Mais c'est à présent interdit d'en haut. Des quotas sont imposés pour rédiger des PV.

À un moment donné, j'ai été arrêté à 9h00 du matin à Ostende pour un contrôle d'alcoolémie. J'ai ensuite téléphoné au chef de corps qui m'a dit qu'ils devaient effectuer x contrôles d'alcoolémie. Les statistiques ont la priorité sur le bon sens.

La loi est là pour l'homme et l'homme n'est pas là pour la loi. Je trouve que Ben Weyts est un ministre de l'IMmobilité. Je crois en la vitesse de la circulation sur la base du temps, du lieu et des circonstances. La vitesse maximale sur toutes les routes régionales est actuellement de 70km/h. Cela n'a plus rien à voir avec la sécurité, mais avec la perception d'amendes. Un triomphe pour la police, ces 10 millions de personnes qui ont reçu un PV. Je trouve cela scandaleux. Si autant de gens enfreignent vos règles, c'est qu'il y a un problème avec vos lois.

Sinon, je comprends parfaitement. J'ai 2 frères qui étaient employés à la police. Je comprends aussi les conditions de travail difficiles, mais pour le dire platement, la police est là pour attraper les méchants. Et pour attraper les méchants, vous devez respecter toutes les règles, il faut presque se laisser cracher à la figure par l'un ou l'autre bougnoul ou on peut aller l'expliquer soi-même au Comité P.

Le chef de corps autorise tout ceci sous le couvert du politiquement correct.

Pour les membres opérationnels de la police intégrée, il est pratiquement impossible de se présenter aux élections. Le statut des services de police l'interdit et le code de déontologie impose, lui aussi, la neutralité. Un membre d'un service opérationnel doit démissionner ou prendre un congé (sans solde) pour motifs personnels s'il veut se présenter aux élections. Que pensez-vous de cette atteinte aux droits politiques ?

Pour moi, un agent de police peut tranquillement être élu. Cela ne me pose aucun problème, mais s'il est élu au conseil communal de la ville où il travaille, il doit faire un choix :siéger ou continuer à exercer son métier de policier.

Statut

Dans votre livre 'Vrank en vrij', il y a une rubrique sur 'le lobby des pensions et le lobbying fiscal' dans

laquelle vous êtes d'avis que les syndicats de la police harcèlent le citoyen lorsqu'ils organisent des semaines sans amende et des flash marathons, pour obtenir un âge de départ à la retraite plus bas. En outre, vous semblez peu impressionné par les prestations de nuit et de weekend de 'l'ensemble du corps de flics d'Erps-Kwerps'. Considérez-vous le métier de policier comme un métier lourd ?

Je trouve que c'est un métier fantastique, mais je ne le considère pas comme un métier lourd. Marin pêcheur, ça, c'est un métier lourd, c'est 3 heures debout et 3 heures couché. C'est 21 jours en mer et 3 jours sur terre. Il y a des éléments du travail de policier qui en font un métier lourd, mais agent de police n'est pas un métier lourd en soi. Je pense que c'est plus lourd psychologiquement que physiquement. On dit travail de weekend pour un métier lourd. Non, tous les agents de police aiment travailler le weekend ; c'est payé le double. Un agent de police est bien payé. Ils gagnent tous presque 3.000,00 euros net...

Je pense que beaucoup d'entre eux ne seront pas d'accord avec cette affirmation !

Il n'y a pas de mal, je me trompe peut-être en ce qui concerne le montant, mais les policiers gagnent bien leur vie, n'est-ce pas ? Il y a assez fonctions différentes à la police pour passer à un horaire de travail régulier lorsqu'on arrive à un certain âge et que le travail de nuit ou de week-end devient trop lourd.

Il ne se passe guère de semaine sans qu'un policier ne soit menacé, presque renversé ou pris pour cible. La justice est-elle assez sévère pour les auteurs de violence envers la police ? Quid de l'exécution de la peine ?

Je ne comprends pas qu'un agent de police prenne des coups. Et si c'est le cas, c'est généralement encore parce qu'ils doivent faire attention à ne pas être trop racistes ou à ne pas se faire accuser, ...

Premièrement, il y a la féminisation du corps qui est peut-être une raison. Ensuite, le politiquement correct du sommet, ce qui fait que de nombreux inspecteurs effectuent leur travail dans la crispation, par peur de sanctions.

Il faut attraper les méchants et on présume alors qu'on vous tire dessus et que cela fait aussi partie du métier. Vous avez le droit d'utiliser la contre-violence. Je suis absolument contre le recours à la violence à l'encontre des agents de police.

En cas de recours à la violence envers la police, la sanction est-elle suffisante ?

Il s'agit de dossiers individuels. La sanction est parfois correcte et parfois pas. Je descendrais aussi en rue si le meurtrier de Kitty Van Nieuwenhuizen était libéré. C'est aussi la frustration que vous ressentez, la non-poursuite de...Mais cela relève davantage de la justice que de la police.

Missions de base

Vous serez, en tant que bourgmestre, prochainement à la tête d'une zone uncommunale, et plus particulièrement de la ZP Middelkerke. Quels accents souhaitez-vous mettre lorsque vous participerez au conseil zonal de sécurité ?

Euh, c'est une question difficile. Je n'y ai pas encore réfléchi. Je veux d'abord attraper les méchants. La sécurité est primordiale.

Vous aurez la possibilité d'y contribuer.

Et c'est aussi ce que je vais faire. L'agent de police est devenu le « gendarme » de l'automobiliste. Mais je m'opposerai à la chasse aux sorcières contre l'automobiliste. On le voit lorsque nous sommes mal garés, mais jamais lorsque nous sommes dans les embouteillages.

Dans une récente interview parue dans Knack, vous trouvez que les agents de police sont devenus des receveurs des contributions en uniforme. Leur tâche est-elle trop axée sur la sécurité routière ?

La sécurité routière est tournée à l'absurde. Il y a des fous, mais on oublie que chaque automobiliste recherche aussi sa propre sécurité. Il y a en Belgique quelque 2.500 fous et il faut leur faire quitter la route. Mais le courage pour ce faire manque à nouveau. Les récidivistes, ce sont eux qu'il faut éliminer. Un récidiviste n'est pas une personne, et il est par ailleurs injustifiable de boire une bière de trop, puis de se glisser derrière le volant. Mais c'est toujours humain. Combien d'automobilistes ne roulent-ils pas à 71 km/h là où on ne peut rouler qu'à 60 km/h ? Ce ne sont pas des criminels. Mais j'ai une sainte horreur de la stigmatisation de l'automobiliste. À partir de 71 km/h, vous êtes en excès de vitesse. Ce n'est, pour moi, pas correct. Je ne peux pas rouler 80.000 km/an et suivre la loi. C'est impossible. Et je ne veux pas non plus être qualifié de criminel pour cela.

Quelles sont, pour vous, les missions de base de la police ?

Le maintien de la sécurité est la vraie mission de base. L'ordre et la sécurité. La protection du citoyen, et aussi de ceux qui restent dans les limites de la légalité. Car on a actuellement souvent un autre sentiment.

Pour vous, la zone est-elle assez grande pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes ?

C'est une question difficile. La zone de police est certes assez grande. Mais je sais qu'il est question de fusions et, heureusement, je serai à l'avenir le patron de la police. Nous avons un conseil de police et un conseil communal. Cela offre un énorme avantage, un contact direct avec le commissaire et la brigade. De plus, tout le monde connaît la police. Je sais qu'il y a actuellement pas mal de remous quant à l'adhésion à une autre zone comme Ostende où 330 agents sont employés, mais c'est peut-être mieux pour les agents parce qu'ils pourront plus facilement faire carrière dans un grand corps qu'ici – sinon, je trouve la petite taille de cette zone un très gros atout.

Mais l'agent de quartier n'arriverait-il pas au même

résultat dans une ville ?

Bien sûr, mais c'est comparable à une petite commune. Un agent de quartier en ville a un quartier. Et qu'est-ce qu'un quartier ? C'est une structure socioéconomique en soi, c'est une petite commune. Un quartier dans une ville est un village en soi.

Des choses comme l'environnement et le bien-être animal font-elles parties des missions de la police ?

Mais non. Ce n'est pas une mission de base, si je puis m'exprimer ainsi. Évidemment, un délit à l'environnement est une mission pour la police, car il faut trouver qui l'a commis. Mais l'essence de la police n'est pas le respect de l'environnement. Il y a pour cela des fonctionnaires chargés de l'environnement, ainsi qu'une Inspection bien-être animal.

Cependant, les agents de police sont souvent les premiers à être confrontés à ce genre de choses. Les premières constatations sont souvent faites par des agents de police, ils pourraient donc aussi immédiatement entreprendre une action.

Dans ce cas, ils doivent téléphoner aux services compétents. On peut établir un PV, mais on ne peut pas s'occuper d'un chien p. ex. On devient vite un homme à tout faire. C'est si difficile à définir. C'est pourquoi je dis qu'il faut se servir de son bon sens.

Les citoyens en demandent aussi de plus en plus à la police et exagèrent parfois. Avant, lorsqu'on rentrait à la maison et qu'on avait un peu dérapé, on recevait parfois une claque de ses parents. À présent, on appelle la police comme si un crime avait été commis, puis on reçoit la visite d'un travailleur social qui fait toute une enquête.

La police est de plus en plus sollicitée, notamment pour la sécurité des matchs de football, des concerts et des événements importants. En répercuteriez-vous le coût sur les organisateurs ?

Absolument. Si vous avez un dancing, vous devez veiller à sa sécurité. Il en va de même pour un organisateur d'un match de football. Si le corps doit être déployé, il faut payer pour ce faire. Il est facile de tout rejeter sur la société. Et puis ils disent qu'il n'y a pas assez d'agents. Si vous savez payer un salaire de 2.000.000 d'euros à un joueur, vous savez aussi payer pour la sécurité de votre stade, n'est-ce pas ? Cela ne me pose absolument aucun problème.

Quel rôle voyez-vous pour la police belge sur le plan international ?

Madame Bollen est le patron d'Europol, voilà. La coopération internationale est naturellement importante, mais je ne me suis jamais spécialisé dans ces choses. Il doit bien entendu y avoir une police européenne, et une police frontalière européenne. La criminalité s'est aussi internationalisée. Elle ne s'arrête pas aux frontières. Il suffit de voir ce qui se passe avec les transmigrants. Ce problème est transfrontalier. Si on a l'Europe, il faut aussi avoir une police européenne.

Offres d'emploi

Vous dites qu'il y a assez d'agents de police, mais un article récemment paru dans le journal mentionne que le secteur de la sécurité a besoin de 5.000 hommes supplémentaires, dont 4.000 agents. Pourtant, ces postes sont difficiles à pourvoir. Y a-t-il, selon vous, un problème de recrutement et de sélection ?

Je pense que oui. J'ai l'impression que les psychologues dans les écoles de police cherchent plutôt des personnes

attentives au bien-être au lieu de personnes courageuses et solides. Ils regardent d'abord à quel point une personne est cool, si elle est « multiculturelle », pas trop de gauche ou de droite, ...On recherche trop en se concentrant sur l'humain plutôt que sur les missions de la police.

On dit souvent que la composition d'un corps est le reflet de la société. Êtes-vous d'accord quand il est question de diversité ?

Il faut toujours prendre le meilleur. Qu'il soit blanc, brun, noir, jaune ou rouge, je m'en fiche. Je ne suis pas pour les quotas. Je suis contre la discrimination positive. Finalement, c'est aussi une forme de discrimination. 1/3 de la population de nos prisons est d'origine marocaine. Cela veut-il dire que 1/3 des gardiens doit être d'origine marocaine ?

C'est surtout dans la Région bruxelloise qu'on aurait plus besoin d'agents de police allochtones.

Mais pourquoi ? Parce que ces Marocains n'écourent pas les mollusques blancs, voilà le problème. La police se comporte comme des mollusques blancs. Peu importe l'origine d'un agent de police. Ils doivent tous appliquer la même loi. Celui qui a les meilleurs résultats à un examen, obtient le poste, quelle que soit son origine, c'est aussi simple que cela.

Ne faudrait-il pas mettre la barre moins haut parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue ?

Absolument pas. Celui qui veut devenir agent de police doit maîtriser la langue.

Je supprimerais même tous ces interprètes. Si vous êtes un criminel, vous n'avez qu'à tirer votre plan. Cela coûte une fortune. Si je commets un délit en Arabie saoudite et que je demande qu'un interprète flamand vienne sur place, je devrai le payer moi-même. Si un Marocain obéit à un policier d'origine marocaine plutôt qu'à un policier d'origine belge, il n'a pas sa place ici.

Transmigrants

Il y a quelques années, vous avez participé au programme TV 'Terug naar eigen land' et suivi le voyage que certains réfugiés font depuis la Somalie pour se rendre en Europe. Cela vous aide-t-il à mieux évaluer la problématique des transmigrants ?

La motivation est, dans 99 % des cas, la quête d'une vie meilleure. Il s'agit de migrants économiques, et non de demandeurs d'asile sur la base de la Convention de Genève, dont la vie est menacée. D'un autre côté, on peut dire que la vie de toute personne y vivant est menacée, c'est vrai. Nous devrions alors ouvrir les portes à tout le monde et devenir le CPAS du monde. Tout le monde a le droit de venir ici et de demander asile. Mais un migrant n'utilise même pas ce droit. Il faut donc les arrêter, les enfermer et les rapatrier. Le tam-tam en Afrique informera vite tout le monde qu'il ne faut pas venir en Belgique. Mais la loi ne le permet pas. Et notre Theo Francken se heurte aux limites de la légalité, parce qu'on ne veut pas modifier la loi.

Et l'autre extrême alors ? N'effectuer aucun contrôle et les laisser partir pour le Royaume-Uni ? Car arrêter plusieurs fois (en vain) les mêmes transmigrants cause beaucoup de frustration au sein de la police.

Il suffit de les arrêter une fois. Puis, il faut les placer dans une grande caserne - Lombardsijde n'est pas loin - et la surveiller. Il y a déjà 1.000 ou 2.000 personnes qui y attendent leur retour. Ce n'est pas si difficile. Je cite l'exemple de cette caserne, mais il y a assez de places d'accueil. Il y a tant de casernes inoccupées. Ils ne veulent

pas demander asile ? C'est le rapatriement immédiat. Ils veulent demander asile ? Ils peuvent alors entamer la procédure. Et puis, il n'y a plus de transmigrants, ce problème est résolu.

Lorsqu'on vous a demandé si vous accueilliez un réfugié chez vous, vous avez répondu à un journaliste : « S'ils respectent les règles de la maison, il y a de la place pour tout le monde ». Maintenez-vous cette déclaration ?

Oui, des gens sont souvent restés dormir ici. Des gens de tous poils. Par exemple une personne qui se rendait à vélo ou à pied à Saint-Jacques de Compostelle. Je lui ai fait prendre une douche et mis au lit.

C'est en totale contradiction avec ce que vous dites des transmigrants.

Mais non, enfermer et traiter humainement. Si vous êtes illégal dans le pays, vous devez quand même partir ? C'est ce qu'ils appellent l'illégalité, c'est illégal.

Mais si une personne sonne et qu'elle a besoin d'aide, je lui donnerai quelque chose. Il ne faut pas lui donner un abri jusqu'à son départ pour le Royaume Uni, c'est faciliter le trafic d'êtres humains, mais donner à manger à une personne qui a faim, je n'ai rien contre.

Physique

Les agents de police ont-ils une condition physique suffisante ?

Non, et ils sont nombreux, mais c'est aussi dû à la féminisation de notre société, de l'armée, de la police, ... Néanmoins, Delfine Persoon est l'un de nos agents les plus connus et les plus en forme, je n'aimerais pas m'y frotter. Tout comme Inge Clement à Ostende. Mais combien y a-t-il de Delfine Persoon et d'Inge Clement ?

Bénéficient-ils d'assez de privilèges pour combiner leur sport et leur fonction ?

Non, Delfine Persoon certainement pas. Je la connais très bien. Elle ne bénéficie de quasi aucun privilège. Elle a l'avantage qu'elle peut arranger ses congés et les prendre à sa guise. Mais elle n'a rien reçu en supplément. Malgré son excellent palmarès de championne du monde, elle n'a jamais reçu de cadeau.

Dans l'armée, ils ont par exemple plus de privilèges.

Oui, le sport de haut niveau est quelque chose d'à part. À l'armée, ils ont un statut spécial. Je doute que la police doive aussi le prévoir. Je trouve qu'on pourrait cependant donner des facilités aux sportifs de haut niveau.

Et d'une manière plus générale, le sport pendant les heures de service ?

On ne fait jamais assez de sport. Un agent de police a un métier physique. Quelques heures de close combat ne suffisent pas pour savoir bien se battre. Il faut l'entretenir. Je ne dis pas que le principal est de se battre, mais il faut pouvoir se défendre.

Vous avez obtenu un résultat impressionnant lors des dernières élections du conseil communal à Middelkerke. Une répétition générale pour les élections fédérales de 2019 ?

Puis-je utiliser mon joker ?

Merci pour cet entretien.

Alain Peeters

LES PLAINTES DES FONCTIONNAIRES DE POLICE SONT TROP SOUVENT CLASSEES SANS SUITE.

« Les juges ont oublié pendant un moment que nous ne sommes pas payés pour nous faire taper dessus. »
(Carlo MEDO, Président national de l'ASBL SNPS)

L'augmentation de la violence à l'encontre des fonctionnaires de police au cours de ces dernières années est un phénomène connu. Il suffit de se référer aux faits qui se sont produits il y a quelques années à Meulenberg, dans le cadre desquels un collègue fut très grièvement blessé. Ce dossier est toujours en cours de traitement, et la fin est loin d'être en vue.

L'augmentation de la violence à l'encontre des fonctionnaires de police au cours de ces dernières années est un phénomène connu. Il suffit de se référer aux faits qui se sont produits il y a quelques années à Meulenberg, dans le cadre desquels un collègue fut très grièvement blessé. Ce dossier est toujours en cours de traitement, et la fin est loin d'être en vue.

L'ASBL SNPS s'était à l'époque encore une fois saisie de ce grave incident afin de dénoncer la violence envers la police. Les dirigeants du gouvernement avaient annoncé à ce moment-là qu'il allait y avoir du changement. Un magistrat qui devait coordonner tous les dossiers de violence envers la police et qui allait tout mener à bien, avait été désigné.

Même si c'était un début, l'ASBL SNPS s'est toujours battue pour qu'on en fasse plus pour s'occuper de la violence envers les fonctionnaires de police. Une concertation a ainsi été organisée avec les Procureurs généraux qui ont élaboré une nouvelle circulaire et ont publié la COL 10.

Mais c'est ici que le bât blesse. En effet, les Procureurs généraux et leurs Procureurs du Roi sont membres du pouvoir exécutif, également appelé la magistrature debout. Ils ne peuvent que présenter leurs dossiers devant les tribunaux et ce sont les juges, la magistrature assise, qui doivent alors statuer.

Combien de fois n'avons-nous pas dû constater que ces juges estiment qu'un éventuel usage de la violence à l'encontre des policiers est inhérent à leur métier. Le service d'assistance juridique de l'ASBL SNPS (AJB en abrégé) a recensé ce phénomène ces dernières années et estimé qu'il fallait intervenir pour l'empêcher. C'est pourquoi il a été décidé de ne laisser passer aucune possibilité de prêter assistance pour se constituer partie civile en cas d'usage de violence envers un collègue. L'article 52 LFP (assistance juridique gratuite de la part de l'employeur) est dans ce cas-ci également invoqué. Toutefois, si l'employeur ne souhaite pas assumer ses responsabilités, l'ASBL SNPS s'en chargera !

Il ne faut pas oublier qu'on ne devient pas fonctionnaire de police pour servir de punching-ball. Des gens se blessent dans l'exercice de leur fonction, et force est de constater beaucoup trop souvent que le dossier n'est pas poursuivi ou qu'on affirme que l'action n'est pas fondée.

Ce signal n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd et force est ainsi de constater qu'une audience thématique consacrée à la violence envers la police s'est récemment tenue devant le tribunal correctionnel gantois. Une

vingtaine d'affaires ont donc été traitées en une audience. Le parquet, qui a apparemment entendu l'appel de l'ASBL SNPS, souhaite donner le signal qu'il y a une tolérance zéro pour ce type de faits. Le contenu des dossiers était varié. C'est ainsi que des dossiers de coups et blessures ont été traités, à côté d'autres dossiers concernant des faits de rébellion.

L'ASBL SNPS est dès lors satisfaite de l'attitude adoptée par le Parquet gantois et ne peut qu'applaudir l'initiative. Il reste à espérer que cet exemple sera suivi par les autres parquets partout dans notre Royaume.

Le service d'assistance juridique de l'ASBL SNPS a saisi l'occasion à deux mains de faire le nécessaire pour nos membres qui étaient appelés à introduire une demande à l'audience thématique. Ils ont été assistés et conseillés dans ce cadre. L'ASBL SNPS a ainsi voulu apporter sa contribution au fait qu'il fallait enfin mettre un terme à la violence perpétrée à l'encontre des fonctionnaires de police.

C'est pourquoi nous demandons explicitement à chacun d'entre vous de signaler tout fait de violence. Nos services peuvent être contactés comme suit :

VZW NSPV – AJB
Romboutsstraat 1/11
1932 Zaventem
Tel.: 02.65.00.130
juristfr@snps.be

Vous trouverez votre formulaire de demande d'assistance juridique sur le site web (Code QR) ou vous pouvez l'obtenir auprès de votre délégué.

Ensemble, nous voulons enrayer la violence perpétrée à votre encontre et expliquer aux tribunaux que la tolérance zéro doit exister. La sanction doit être à l'avenant.

L'ASBL SNPS souhaite souligner que la violence n'est PAS inhérente au métier de policier !





Des policiers fâchés,

POURQUOI ?



@nspvsnpsngps



@nspvsnpsngps



@nspv_snps

www.nspv.be - www.snps.be - www.ngps.be



La pression du travail augmente

3

La Police belge est depuis des années en sous-effectif, et doit faire face à une pénurie. La pression du travail continue d'augmenter.

Voilà pourquoi

1

Pas un centime d'augmentation

Depuis l'unification en 2001, la Police belge n'a pas reçu un centime d'augmentation.

Un protocole d'accord a récemment été conclu pour une correction salariale. Cet accord contient certains avantages, mais aussi certains inconvénients. Ainsi, il n'est pas question d'une révision globale des barèmes salariaux de tous les collaborateurs de police et il est encore moins question d'une augmentation de salaire linéaire pour tout le monde. Cet accord ne signifie pas la paix sociale pour le SNPS.

Le travail de policier est un travail particulier. Nous exigeons de le voir aussi traduit dans les barèmes salariaux, dans le respect de tout le monde, mais nous ne sommes pas de simples fonctionnaires.

2

Travailler plus longtemps ≠ salaire plus élevé

Les policiers devront travailler plus longtemps pour moins d'argent.

Au lieu de pouvoir partir à la retraite à 56 ou 58 ans comme prévu, il faudra travailler entre 4 et 11 ans de plus. C'est, pour nous, un véritable scandale. Le SNPS exige un régime de départ sain et digne. Les pouvoirs publics ont modifié les règles du jeu de leurs collaborateurs les plus fidèles et loyaux et cela compte...

Le SNPS exige par ailleurs que l'on prévienne immédiatement et sans délai une prolongation réelle du régime de la non-activité préalable à la pension (NAPAP).

Une pénurie de candidats

4

retrouver dans un cercle vicieux.

Les pouvoirs publics veulent-ils encore une police performante ? Voulons-nous encore attirer des jeunes pour choisir ce travail difficile et épuisant ?

Les pouvoirs publics ne nous donnent pas cette impression. Ne travailler que pour l'honneur ? Une thèse difficilement soutenable. La police est-elle encore un employeur attractif ? Existe-t-il encore quelque chose comme une grande famille à la police ? Les pouvoirs publics font-ils encore des efforts pour proposer quelque chose d'important en échange ? Nous constatons seulement une atteinte au statut et une attaque permanente de nos droits.

Le SNPS exige dès lors que les pouvoirs publics mettent en place une politique de GRH digne de ce nom avec un package salarial attractif.

L'augmentation des tâches administrative

5

Des procédures et des tâches administratives ne cessent de venir se rajouter. La pression du travail augmente encore et il y a de moins en moins de bleu en rue.

Il est grand temps de dépoussiérer, de simplifier et de modifier enfin le code pénal. Tout le monde, avec quasi tous les politiciens au premier rang, hurle à mort lorsqu'une bande est libérée pour vice de procédure.

6

Le respect

Prémunissez-vous d'un État policier !

Mais pour l'heure, nous sommes confrontés à l'autre extrême, une « police de dorlotage ».

Chaque jour, nos collaborateurs se retrouvent sous le feu des projecteurs. Il circule toutes sortes de vidéos sur les réseaux sociaux et certaines histoires sont grosso modo tirées de leur contexte.

Nos collaborateurs doivent pouvoir effectuer leur travail en toute sérénité. À chacun son métier. Il est facile de critiquer la police qui fait chaque jour de son mieux pour assurer la sécurité du pays. Un peu de respect pour la fonction et l'uniforme ne serait assurément pas de trop. Mais l'ultime forme de respect serait que nos pouvoirs publics ne touchent pas à nos droits acquis.

7

La violence envers la police

La justice et la politique ne soutiennent manifestement pas le policier/la policière belge.

Et ce, alors que la violence envers la police ne cesse d'augmenter. Le respect pour la police fait par ailleurs défaut depuis des années. La justice et la politique ont trop longtemps omis de nous protéger, pour ne pas dire de nous donner un peu plus d'« autorité ».

8

La qualité de vie

L'espérance de vie chez les policiers est considérablement inférieure à la moyenne nationale.

Une étude de la Vrije Universiteit Brussel sur les risques de mortalité par profession en Belgique démontre que le taux de mortalité est élevé chez les policiers. Une série d'études similaires menées dans différents pays d'Europe (occidentale) à différents moments (mais toutes au cours de ces 10 dernières années) par différentes instances le confirment. En Scandinavie, on y colle même des chiffres : on y parle de mourir entre 6 et 10 ans plus tôt. À la lumière du débat sur les pensions, cela peut compter et cela prouve que l'objectif est de payer le moins possible de pensions.

Pour quelles raisons ?

L'impact des risques professionnels spécifiques et la présence d'un danger constant dans quasi toutes les missions constituent un facteur de stress beaucoup plus fort. Le fait que le stress soit un facteur important dans plusieurs causes de mortalité est déjà reconnu depuis longtemps (Sterling, 1981 ; Moser et al., 1986 ; Hemström 1999). À cela s'ajoutent le travail de nuit et des horaires de travail variables et régulièrement imprévus. Les policiers travaillent désormais selon un horaire de travail « atypique », avec pour conséquence des troubles du sommeil. Outre un impact sur le taux de mortalité, ces troubles ont aussi un effet important sur les prestations sociales et professionnelles.

Source : Risques de mortalité par profession en Belgique (P. Deboosere & S. Gadeyne) VUB - 2009



L'uniforme le plus laid et un manque de moyens

9

À propos des vêtements et des protections dans le cadre de la gestion négociée de l'espace public, il règne une satisfaction générale. Cependant, notre « uniforme quotidien » n'incarne aucune autorité, ne commande aucun respect, ce qui n'inspire dès lors aucune fierté. Une chemise et un couvre-chef présentables pourraient déjà résoudre pas mal de choses. Soyons honnête : il y a des uniformes dans les mouvements de jeunesse qui sont plus beaux que le nôtre.

Les collaborateurs de certaines chaînes de fast-food portent des couvre-chefs plus impressionnants !

Chers pouvoirs publics, donnez à vos policiers l'autorité et les moyens nécessaires pour pouvoir effectuer leur travail correctement.



Forts ensemble !

En résumé



Pas de violence envers nos fonctionnaires de police



Ne touchez pas à notre statut



Laissez-nous faire notre travail et donnez-nous des moyens



Hommage à nos collègues morts en service

Le meurtre de Kitty Van Nieuwenhuysen

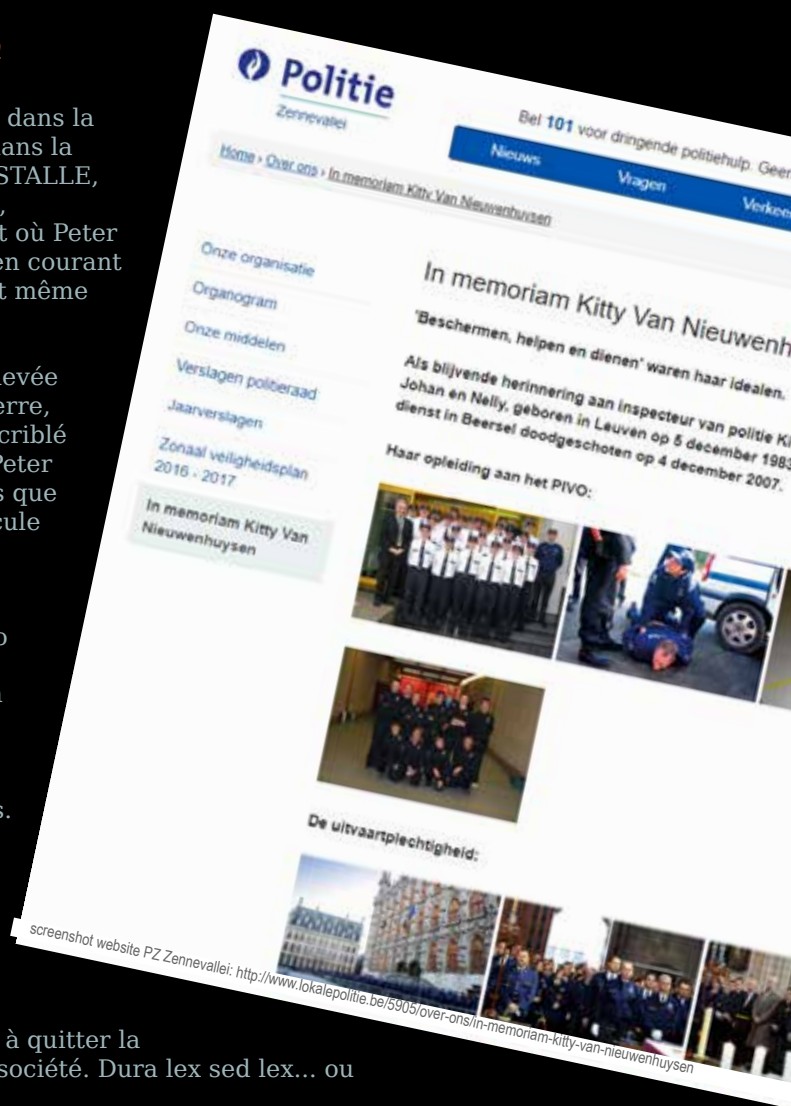
Une équipe d'intervention de la ZP Beersel-Lot est appelée dans la nuit du 3 au 4/12/2007 vers 03h00 pour un vol de voiture dans la Beerselsestraat à Lot. L'équipe formée par l'Inp Peter VANSTALLE, âgé de 27 ans à l'époque, et Kitty VAN NIEUWENHUYSEN, récemment diplômée, arrive très vite sur place. Au moment où Peter gare le combi, quelques hommes sortent d'une habitation en courant et ouvrent immédiatement le feu sur les collègues qui n'ont même pas la possibilité de réagir.

Kitty, alors âgée de 23 ans, est tuée et tout simplement achevée par 28 balles d'un gros calibre tirées avec une arme de guerre, probablement une kalachnikov. Le combi est littéralement criblé de balles. Kitty est touchée à la tête et meurt sur le coup. Peter est grièvement blessé. 2 civils sont également blessés alors que les 3 gangsters font aussi feu sur eux lors du vol d'un véhicule de fuite. L'un d'eux est touché par 3 balles et en souffre aujourd'hui toujours physiquement et psychologiquement.

Les auteurs abandonnent leur véhicule sur place, une Volvo S40 volée lors d'un car-jacking à Charleroi. Grâce à la découverte du véhicule de fuite incendié, une Peugeot d'un des civils blessés, les enquêteurs repèrent assez vite les trois auteurs Hassan IASIR, Galip KURUM et Nourredine CHEIKHNI. Ce n'est qu'un mois et demi plus tard que les dangereux gangsters de la région de Charleroi sont arrêtés. Ils sont condamnés en mars 2011 par la Cour d'assises de Bruxelles pour vol avec homicide.

Suite à ce meurtre lâche, la journée du 4 décembre est proclamée journée de commémoration nationale pour tous les policiers ayant perdu la vie pendant l'exercice de leur fonction.

Après 10 ans de détention, l'un des meurtriers est autorisé à quitter la prison avec un bracelet en vue de sa réintégration dans la société. Dura lex sed lex... ou quelque chose du genre !



L'organisation policière néerlandaise a aménagé un Jardin de la Réflexion pour les collègues morts pendant l'exercice de leur travail. Et ce, en hommage aux fonctionnaires de police néerlandais décédés d'une mort non naturelle.

Les causes d'un tel décès sont variées et peuvent notamment être cherchées dans prévention d'une infraction, la recherche de criminels, l'arrestation de suspects, des opérations menées pendant la seconde guerre mondiale (tant des « mauvais » que des « bons » policiers), un accident ou un suicide (deux fois avec une arme de service), etc.

Aux États-Unis, les autoroutes et les voies rapides portent le nom de collègues décédés et il y a le célèbre Walk of fame de Hollywood qui compte, à un endroit spécial, une étoile en l'honneur des policiers de la LAPD décédés.

Nos autorités belges peuvent aussi encore en tirer des leçons et, au lieu de nous dépouiller de tout, nous accorder ou nous donner quelque chose en guise d'hommage !

Jan Vanderschueren
SNPS Flandre-Orientale



2019

**Votre travail est fatigant et stressant ?
Envie de passer votre prochain congé à la montagne ?
Allez skier dans deux pays en un seul séjour de ski,
un domaine skiable en France et en Suisse :**

Portes du Soleil

Attention : non skieurs et promeneurs également bienvenus.

Chers collègues et amoureux de la montagne,

Une fois de plus nous organisons pour les collègues des séjours de ski pour la prochaine saison à des prix très compétitifs.

Le domaine skiable « Portes du Soleil » a une diversité époustouflante. Ce qui est très original c'est que ce domaine skiable s'étend sur deux pays: la France et la Suisse. En plus, le domaine est un des plus grands domaines skiables d'Europe.

Les séjours sont organisés de la manière suivante (dates et prix):

- 1. Vacances de Carnaval, du samedi 03/03/2019 jusqu'au samedi 09/03/2019 : 942 €**
- 2. Vacances de Pâques, du vendredi 12/04/2019 jusqu'au dimanche 21/04/2019 : 657 €**

Les forfaits de ski sont inclus. Le séjour pendant les vacances de Pâques est prévu avec un autocar. Plusieurs départs en Belgique. Ristournes prévues pour grande occupation, pour les enfants, pour les seniors, pour les promeneurs et pour les non skieurs.

Les participants logeront dans un hôtel 3 étoiles à Morzine. Après le ski, ils pourront se relaxer librement e.a. dans les 2 piscines couvertes de l'hôtel, le hammam et jacuzzi rénovés. Buffet petit-déjeuner et menus du soir au choix **à volonté**, avec boissons et vins à table **à volonté**. Activités de jour et en soirée, soirée fromage, dégustation chez un commerçant local, et méga pique-nique près des pistes de ski. Connexions internet gratuites par WIFI à l'hôtel.

Pour connaître tous les détails, visitez notre site internet: **WWW.GOFORSKI.BE**

Si vous avez des questions ou que vous désirez des informations complémentaires, écrivez-nous un message à **2019@goforski.be**.

Nous espérons vous voir dans un paysage plein de neige!

Marc-Margy Durant
GSM 0475/49.43.29
www.goforski.be
2019@goforski.be



“UNE VISITE AU SALON DE L'AUTO EST TOUJOURS AGREABLE MAIS UNE VISITE SUR LE SITE WWW.COVER.BE PEUT S'AVERER TRES AVANTAGEUSE.”



COVER, NOTRE PARTENAIRE EN ASSURANCES, OFFRE UNE SÉRIE D'ASSURANCES TRÈS INTÉRESSANTES, ET LES MEMBRES SNPS REÇOIVENT UNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE. L'ASSURANCE [COVER CAR SOLUTIONS](#) EST SUPER INTÉRESSANTE POUR VOUS.

Savez-vous que cette assurance est particulièrement avantageuse pour les policiers opérationnels ?

Savez-vous que cette assurance propose aux jeunes policiers opérationnels de moins de 26 ans, le prix donné à un assuré de 26 ans ?

Savez-vous que COVER propose également une ASSURANCE POLICE COVER CAR SOLUTIONS spécialement adaptée pour le personnel CALOG ?

Savez-vous que vous pouvez obtenir une réduction allant jusqu'à 30 % via l'application BONUS DRIVE ?

Savez-vous que les membres de la famille domicilié avec un membre SNPS peuvent également souscrire une ASSURANCE POLICE COVER CAR SOLUTIONS, sans devoir s'affilier comme sympathisant ?

Savez-vous que les membres sympathisants et pensionnés du SNPS peuvent aussi souscrire une ASSURANCE POLICE COVER CAR SOLUTIONS ?

Savez-vous que vous pouvez faire une simulation gratuite sur le site WEB de COVER et obtenir une offre sans engagement dans les 48 heures ?

COVER, NOTRE PARTENAIRE PRIVILEGIE.

VISITEZ WWW.COVER.BE OU CONTACTEZ LA COVER CREW VIA LE 02 612 81 41

INVITATION A LA JOURNEE DES PENSIONNE(E)S/VEUF(VE)S DU SNPS LE 23 MAI 2019 À MARIEMBOURG.

Cette journée est organisée par le SNPS NATIONAL secteur pensionnés franco-phones via la Province de NAMUR

Promenade en train à vapeur de Mariembourg à Treignes et visite de la Brasserie des Fagnes.

Le programme de la journée s'établit comme suit :

Date et endroit de rendez-vous : le 23 Mai 2019 – heure d'arrivée sur place pour tous à 9h30 sur le parking de la Brasserie des Fagnes 26, Route de Nismes à 5660 Mariembourg

09.30 / 10.15 heures : accueil à la brasserie des fagnes (café, croissant).

10.15 / 10.30 heures : transfert en cars à la gare du chemin de fer.

10.30 / 12.15 heures : voyage en train de Mariembourg à Treignes en passant par Nismes-Olloy et Vierves.

12.15 / 12.30 heures : Retour en cars à la Brasserie des Fagnes

12.30 / 14.30 heures : Repas à la brasserie des Fagnes (menu 3 services + 2 boissons)

14.30 / 15.45 heures : Deux groupes de 60 personnes
1e groupe en train touristique de Nismes visite du lieu dit « Fondry des chiens »
2e groupe visite de la brasserie, dégustation et petit cadeau souvenir.

15.45 / 17.00 heures : le 1e groupe visite la brasserie et le 2e groupe prendra le train

Le prix de cette journée est de **45.00 €** par personne pour les affiliés et conjoint(e)s, 55.00 € pour les personnes accompagnantes.

Ce prix comprend : la balade en train à vapeur, le repas de midi et la visite de la brasserie et du lieu-dit « Fondry des chiens ».

Déplacement en car organisé par les provinces et pris en charge par le SNPS, budget des provinces, les points d'embarquement seront définis ultérieurement en fonction de l'origine des membres inscrits.

La province organisatrice (province de Namur) n'organise pas de ramassage. Les participants à cette journée se rendent au lieu de rendez-vous par leur propre moyen.

Pour tout le monde, la réservation se fera à l'aide du bulletin ci-dessous et après avoir pris contact téléphoniquement avec son responsable provincial .

Païement sur le compte :

IBAN BE18-3770-6559-4265 BIC BBRUBEBB
PAS Francophones 118, Rue de Neufchâteau 6730 Rossignol.

Votre inscription sera prise en compte uniquement lorsque nous serons en possession de la preuve de paiement.

ATTENTION : sauf circonstance exceptionnelle, il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation de la part du souscripteur. Les lieux et heures de ramassage pour les cars vous seront communiqués dès clôture des inscriptions.



Talon d'inscription à renvoyer soit :

Mail : jacquet.louis@hotmail.be

**Par courrier : SNPS Pensionnés Francophones,
rue de Neufchâteau, 118 B-6730 Tintigny**

Nom : _____ Prénom : _____

N° GSM: _____

Affilié à la Province de : _____

Numéro de votre carte SSDGPI : _____ (ce numéro se trouve au bas du recto de la carte)

Inscrit : _____ x 45,00€ pour les affiliés et conjoint(e)s

_____ x 50,00€ pour les accompagnants

Les inscriptions seront clôturées le 15 mai 2019.

N'oubliez pas de prévenir aussi vos responsables provinciaux de votre participation à cette journée.

PROVINCE	RESPONSABLE	TELEPHONE	GSM	ADRESSE MAIL
Namur	J-D CORBISIER	083/21 52 11	0477/243238	corbisierjd@skynet.be
Liège	Gérard TITEUX	04/379 48 67	0498/548624	gerard.titeux@snps-liege.be
Brabant-Wallon	Michel BECHET	019/51 49 63	0491/251389	mijabechet@gmail.com
Luxembourg	Daniel LIEGEOIS	084/36 67 26	0479/880083	dliegeois@skynet.be
	Louis JACQUET	063/41 17 06	0498/740245	jacquet.louis@hotmail.be
Hainaut	Marc LANSSEN		0493/165852	lanssen.snps@gmail.com



Petit rappel pour les futurs pensionnés :

N'oubliez pas de prévenir le bureau national de votre changement de statut car la cotisation d'un membre actif est de 13,25 € et la cotisation pour un membre pensionné est de 6,17 €. Le membre qui a ou qui va solliciter la NAPAP reste en activité de service jusqu'à la date effective de sa pension de ce fait la cotisation est de 13,25 € comme un membre actif.

Pour les membres pensionnés je rappelle que le bureau national se trouve maintenant à Zaventem et non plus à Etterbeek, il arrive encore que du courrier soit adressé au SNPS à l'ancienne adresse.

La nouvelle adresse est reprise sur la première page de l'ECHO ainsi que sur les nouveaux formulaires.

	Annuel	Mensuel
Actif	€159	€13,25
Pensionné	€74	€6,17
Veuf/Veuve du membre	€50	€4,20

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches pour la perte douloureuse qui les a touchés.

Anvers

- 22 augustus 2018
Van Lancker Roger 88 jaar
- 5 september 2018
Pauwels Henri 87 jaar
Gehuwd met Cassauwers Irma

Brabant Flamand

- 17 september 2018
Syroit Rudy 60 jaar
Gehuwd met Schollaert Brigitte

Brabant Wallon

- 6 september 2018
Sprimont Marie-Louise 93 jaar
Weduwe van Debacq Alfred

Bruxelles

- 13 oktober 2018
Masson Jeanne 95 jaar

Flandre-Occidentale

- 31 augustus 2018
Spriet André 82 jaar
- 9 september 2018
Vanacker Manuel 43 jaar
ehuwd met Ghyselen Marina
- 19 september 2018
Vanhove Lucienne 96 jaar
Weduwe van Van de Pitte Marcel
- 1 oktober 2018
Coppens Henriette 93 jaar
- 12 november 2018
Coppens Suzanna 95 jaar
Weduwe van Ghekiere Joseph

Flandre-Orientale

- 24 september 2018
Van Herreweghe Roger 78 jaar
Gehuwd met De Weerd Marie-Jeanne
- 25 september 2018
Saellaert Firmin 84 jaar
- 14 oktober 2018
Balcaen Paul 82 jaar
Gehuwd met De Paermentier Annie
- 28 november 2018
Gauwberg Ronald 69 jaar

Hainaut

- 28 september 2018
Rie Raymond 93 jaar

Liège

- 17 september 2018
Brunel Pauline 100 jaar
- 20 oktober 2018
Vandenbergh Georges 88 jaar

Limbourg

- 18 oktober 2018
Meeus Jan 80 jaar
- 2 november 2018
Gaethofs Charles 68 jaar

Luxembourg

- 7 november 2018
Bever Serge 69 jaar
Gehuwd met Louis Colette

Namur



COVER

RISK MANAGEMENT



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
@ COVERRISKMANAGEMENT



EXTENSION DE LA COVER CAR SOLUTIONS POLICE

AUX SYMPATHISANTS, AUX MEMBRES DOMICILIÉS DE LA FAMILLE
ET AUX PROCHES

and

PRESENCE AU SPECTACLE MUSICAL 40-45



NOUVEAU SITE WEB FLAMBOYANT WWW.COVER.BE

AVEC E-COMMERCE ET NEWSLETTERS



DE TOUTES NOUVELLES POLICES COVER HOME AND CARE

UNE SERIE DE NOUVELLES ASSURANCES EN 2019



HAVE A GREAT 2019

WE'VE GOT YOU COVERED